

ALGERIA



الجزائر

Permanent Mission of Algeria
to the United Nations
New York

البعثة الجزائرية الدائمة
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

**Projet d'intervention de S.E.M. Abdelkader Messahel
Ministre des Affaires Etrangères**

**Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur
du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires.**

New York, le 20 septembre 2017

Vérifier au prononcé

Messieurs les Co-présidents,

Permettez-moi tout, d'abord, de présenter les félicitations de la délégation algérienne aux Ministres des Affaires Etrangères de la Belgique et de l'Irak pour l'excellente préparation de cette Conférence sur l'Article XIV visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICEN).

Je saisis l'occasion pour exprimer notre gratitude aux efforts déployés par les Co-présidents de la 9^e Conférence, les Ministres des Affaires Etrangères du Japon et de Kazakhstan, ainsi que notre appréciation au Secrétaire Général, pour son engagement constant et résolu en faveur de l'universalisation du TICEN, et au Secrétaire Exécutif de l'OTICE, pour le bilan encourageant de mise en œuvre du régime de vérification instauré par le Traité.

Messieurs les Co-présidents,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour réaffirmer notre attachement sans faille à l'entrée en vigueur du TICEN, et pour souligner sa contribution à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, et au processus de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Cette réunion constitue une opportunité pour faire le point sur les progrès réalisés pour atteindre l'objectif fixé il y a plus de 20 ans lorsque le Traité a été ouvert à la signature.

C'est dans ce contexte que cette rencontre nous permettra d'intensifier les efforts visant à accélérer l'entrée en vigueur du TICEN, en tant que priorité convenue par la communauté internationale depuis la Conférence d'examen du TNP de 2000 que l'Algérie a eu le privilège de présider.

A ce titre, l'Algérie exhorte les pays qui n'ont toujours pas franchi le pas, particulièrement ceux de l'Annexe II du TICEN, à procéder sans délai à sa ratification pour que son entrée en vigueur puisse enfin devenir une réalité.

La ratification du Traité par l'Angola en 2015, et par Swaziland en 2016, dénotent de l'intérêt particulier qu'accord l'Afrique au désarmement en général, et au TICEN en particulier. Cet intérêt a, déjà, été matérialisé par le Traité de Pelindaba érigeant l'Afrique en zone exempte d'arme nucléaire, contribuant, dans ce sens, à la consolidation du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

L'Algérie, à l'instar d'autres pays africains, plaide en faveur du renforcement de la coopération technique entre le Secrétariat de l'OTICE et le Secrétariat du Traité de Pelindaba, afin de permettre à l'Afrique de bénéficier des retombées civiles et scientifiques du TICEN.

Par ailleurs, l'Algérie reste fermement attachée à l'objectif de mise en place d'une zone exempte d'arme nucléaire au Moyen Orient, conformément aux résolutions

pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale de l'ONU ainsi qu'aux décisions des Conférences d'examen du TNP.

Messieurs les Co-présidents,

Convaincu que l'utilisation des technologies du TICEN contribue à d'autres objectifs stratégiques dans divers domaines scientifique et civil, sans pour autant entraver la mission principale de vérification, l'Algérie plaide en faveur de la coordination des efforts pour accélérer le processus de ratification du Traité.

Je saisis cette opportunité pour féliciter le Secrétariat Exécutif de l'OTICE pour les progrès remarquables accomplis dans la mise en place et le développement des composantes du régime de vérification, notamment le Système de Surveillance International (SSI).

Avec la mise en place de 292 stations sur les 321 prévus par le Traité, soit un taux de réalisation de plus de 90%, le SSI s'avère un outil précieux avec sa contribution substantielle dans l'alerte, la prévention et la préparation aux catastrophes naturelles ou accidentelles, le développement durable, la recherche sur les changements climatiques, l'enrichissement des connaissances et le bien-être de la population.

Messieurs les Co-présidents,

L'Algérie continue à subir les conséquences des essais nucléaires effectuées sur son territoire, dont les effets néfastes sur la santé et l'environnement restent encore à évaluer avec précision. Elle demeure convaincue que l'élimination totale des armes nucléaires représente la seule garantie pour faire face au danger de ces armes sur l'humanité.

L'engagement de mon pays pour la cause du désarmement et de la non-prolifération nucléaires demeure indéfectible. L'Algérie a été parmi les premiers pays à signer, ce matin, le Traité d'interdiction des armes nucléaires, que nous félicitons de son adoption en juillet dernier. Ce nouveau Traité constitue, à nos yeux, une contribution significative au régime international de désarmement nucléaire.

Il est donc, de notre devoir de soutenir toutes les initiatives susceptibles de donner au TICEN une existence formelle et effective. Je peux vous assurer que mon pays continuera d'y contribuer résolument.

Enfin, je tiens à souligner que la volonté politique demeure le fondement de toute décision relative à la ratification du TICEN. Nous devons poursuivre nos efforts pour que le Traité soit ratifié par l'ensemble des Etats et consacrer son universalité.

Je vous remercie pour votre attention.